VENTES A L'ENCAN.

Sam H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.
In Re Succession de J. Ward Gurley No 71 168—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Bibliothèque de Lois et Meubles de Bureau.

JEUDI le 5 mai 1904. 11 heures a.m. à la Bourse d'Encan de Stern, 623 631 rue Commune. (Successeur d'Ed Curtis).

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. signé le 13 avril 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, et adressé à Sam H. Stern. En cant eur, je vendrai à l'enchère publique JEUDI, le 5 mai 1904, à 11 heures a. m., à la Bourse d'Encan de Stern, 629 631 rue Commune—

Un lot de livres incluant les Rapports Fédéraux, les Rapports des Etats Unis et les Actes de la Louisiane, et un lot de meubles de bureau, incluant chaises, tables, bibliothèque sur pivot, typewriter, etc.

Conditions Comptant.
Saunders & Gurley, avocats. SAM H. STERN, Encanteur.
24 av—24—mai—1 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

W. J. Margot vs Wm Nagel et femme.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 17,122—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Wynne Rogers, juge de la première Cour de cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 16 mai 1904 à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison et effets mobiliers, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.
CHAS R. KENNEDY, constable.
5 mai—5 8 16

Anna Josephine Michael, femme sép. vs C. A. Donaldson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 16.269—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 12 mai 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Une grande tente de cirque 30 x 75 pieds; Un grand toit circulaire de tente de cirque de 25 pieds de diamètre. Une plaque en cristal de 6'10" x7'2" Une grande affiche peinte à l'huile 18 x 25 pieds; Une grosse caisse, Deux fourneaux à gazoline et des ustensiles de cuisine, Un jeu d'appareils électriques servant au cirque. Trois rideaux de scène. Deux décors de côté mobiles. Un écran électrique; Un stéréoscope; Des lampes, des couvertures, des outils, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus. CHAS R KENNEDY, Constable. Julian B. Habans, avocat pour la plaignante.
3 mai—3 8 12.

Levinson and Carey vs Dr Louis Genella.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 10.110- En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 12 mai 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Tous les droit, titre et intérêt du défendeur dans cette affaire, Dr Louis Genella, dans l'affaire intitulée Dr Louis Genella vs Cumberland Telephone and Telegraph Co., No 72.292 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Saisi dans l'affaire ci dessus.—CHAS. R. KENNEDY. Constable —Richard et Vidrine, avocats pour les plaignants. 3 mai—3 8 12

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

—o—

Annonce judiciaire—Terre de valeur à West Carroll—Succession de J. A. C. Wadsworth—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E No 48 526.

Devant être vendu à l'enchère publique, LUNDI 9 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 113 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 5 avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre dans la paroisse Ouest Carroll, décrite comme le East 1/2 of Section 4 Township 20 N. R. 9. Conditions comptant. Les taxes de 1904 devant être payées par l'acquéreur, dix pour cent de dépôt au moment de la vente. Chas. Louque, avocat. 9 av—9 16 23 30—mai 7 9

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Connue comme maison double Nos 1123 et 1125 rue Touro (anciennement Union).

Contenant 4 chambres de chaque côté, ensemble avec bâtisse dans le fond contenant 2 chambres de chaque côté. Le terrain mesurant 30x120.

Clémence Mailhes, veuve de Pierre Bisias vs Lawson F. Garic.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73.182—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Touro (anciennement Union), St Claude (anciennement Bons Enfants), Marais (anciennement Morales) et Français; ledit lot de terre faisant partie du lot No 206 de l'îlet No 19, du nouveau faubourg Marigny et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Touro (anciennement Union) sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H.B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Robert Legier & W. L. Gleason, avocats pour la plaignante.
22 av—22 29—mai 6 13 20 26

AVIS AUX CREANCIERS.

Emmanuel Presbyterian Church, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,739—Division D Avis par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Duncan Jones, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Buck, Walshe & Buck avocats. 4 mai—4 8 13

Succession de M. J. Leroy, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans—No 73.348—Division C—Attendu que Germain Leroy Jr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu M. J. Leroy, Jr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat.
29 avril—29—mai 3 8

Friedrichs & Redersheimer.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur à Carrollton.

Dans l'affaire de Cora L. Netter vs les mineurs Gerald A. Netter et Bessie A. Netter.

No 73,139 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A l'Enchère Publique.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune— MARDI, le 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7me jour d'avril et signé le 13me jour d'avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrites, à savoir—

1° Seize lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Olive (autrefois 15me), Edinburgh et Short, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14 et 15 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Olive, et le lot No 15 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Edinburgh. Les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 mesurant 31 pieds de face à la rue Olive sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16 17, 18, 19 et 20 inclusivement mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Edinburg sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Edinburg et Short.

2° Vingt trois lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Short (autrefois 15me), Edinburg et Fern (autrefois Washington), et mesurant comme suit, à savoir: les lots 1 à 10, inclusivement, mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Olive sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Olive et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Short et Olive. Les lots No 14 à 22, inclusivement mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Edinburg sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Fern et Edinburg. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24 tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern (autrefois Washington) sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour des billets de l'acquéreur, portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et lieu de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues sur ladite propriété pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication de façon à lier les ventes. Les actes de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

J. Paul Hecker.

—o—

Succession de George Fenwick.

No 73.058—Cour Civile de District, Division C.

PROPRIETE DU Deuxième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau, No 830 rue Commune, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, conformément à un ordre daté et signé le 25 avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11 dans l'îlet 442, borné par l'avenue Ursulines, les rues St John, Rendon, St Philippe et Hagan, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 10 mesurant 40 pieds 3 pouces 6 lignes de face à l'avenue Ursulines, quatre pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St John, sur une profondeur sur le côté du lot No 19 de 103 pieds 0' 2" et 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11, et une largeur dans le fond de 15 pieds 5 pouces; et le lot No 11 mesurant 30 pieds 9 pouces 3 lignes de face à l'avenue Ursulines sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège, portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur assumant les taxes pour l'année courante 1904, et faisant un dépôt comptant de dix pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
W. R. Ker, avocat.
1 mai—1 8 15 22 29—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MICHEL MOSES.

No 72.893—Cour Civile de District, Div. C.
PROPRIETE DU DEUXIEME DISTRICT.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau, 830 rue Commune — JEUDI, le 12 mai 1904, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, conformément à un ordre rendu et signé le 31 mars 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., située dans le Deuxième District de cette ville, îlet 313, borné par les rues St Philippe, Dumaine, N Rocheblave et N. Tonti, formant l'encoignure des rues St Philippe et N. Rocheblave, mesurant 48 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue St Philippe, et 49 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, 87 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et façade à la rue N. Rocheblave, et 87 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue N. Tonti plus ou moins. Ladite portion de terre est maintenant désignée comme lot 5 sur la liste d'assessements.

Termes et conditions —La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit d'un an, comme représenté par un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque avec lien de vendeur et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et faire un dépôt de 20 0|0 avec l'encanteur, du prix d'achat, le jour de la vente, et l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, aux frais de l'acquéreur. Wm R Ker, avocat.
10 av—10 17 24—mai 1 8 12

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

No 4005 rue du Camp entre Constantinople et Marengo

A L'ENCAN.

No 64.517 Division A. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans SUCCESSION DE Mme ANNA McLEAN GERARD, veuve de Thos H Howard—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, ledit ordre daté et signé le 12 avril 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique le MARDI 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et connu comme le No municipal 4005 rue du Camp, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Constantinople et Marengo, désigné par le numéro municipal 265. ledit lot désigné par la lettre B de l'ancien îlet No 34 et est composé de partie des lots 21, 22, 23 et 24, et mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent seize pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 24 novembre 1890, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, daté le 6 décembre 1890.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, payer pour l'acte de vente pardevant B. Rosen, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
J. J. McLoughlin avocat. Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.
16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE DOUBLE.
3155-57 RUE REMPARTS
(ILET LOUISA, CLOUET ET ST CLAUDE)
—ET—
DEUX MAISONS SIMPLES.
Nos 3316 ET 3318 RUE BOURGOGNE.
(ILET PIETE, DESIRE AT DAUPHINE)
A L'ENCAN
A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE A MIDI.
MARDI 24 MAI 1904.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 15 avril 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, dans l'affaire intitulée Succession de George Darsam, dossier No 73.073, j offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 24 mai 1904, les propriétés foncières comme suit, à savoir:

A. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Louisa, Clouet et St Claude, commençant à une distance de quatre vingt quatorze pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Louisa et Remparts et mesurant en mesure américaine trente six pieds quatre pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de

1er Une portion de terre mesurant trente six pieds et quatre pouces de façade à la rue Remparts sur soixante cinq pieds quatre pouces de profondeur, et 2d d'une autre portion de terre immédiatement dans le fond ci dessus et mesurant trente six pieds quatre pouces sur une ligne parallèle à la rue Remparts sur trente deux pieds huit pouces de profondeur sur une ligne prolongée de côté perpendiculaire à la rue Remparts. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 3155 et 3157 rue des Remparts et consistant en un cottage double.

B. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Cinq, de l'îlet No 2, borné par les rues Piété, Bourgogne, Désiré et Dauphine, sur un plan de C. Giroux, architecte, daté le 14 décembre 1848 et déposé en l'étude de L T. Caire ancien notaire en cette ville, sous le No 35 de son livre de plans No 5, lequel lot de terre mesurant en mesure anglaise trente sept pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes de profondeur et trente sept pieds un pouce quatre lignes sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Les bâtisses ou améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 3316 et 3318 rue Bourgogne et consistant en deux maisons simples.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus de leurs enchères et déposer 10 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières
Bureau 303 rue Baronne, coin Gravier.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 22 24

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE
JOLI COTTAGE DANS UN CHARMANT VOISINAGE
1516 ARABELLA
près de l'avenue St Charles.
ET
Un Splendide Lot pour Bâtir sur l'Avenue Washington.
UN LOT D'EFFETS MOBILIERS ET BIJOUX
A L'ENCAN,
à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à Midi.
MARDI, LE 17 MAI 1904

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans Division "D", Dossier No 72 860 rendu dans l'affaire de la succession de Mme Mary Farrell Field, femme de Spencer Field, le dit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, daté et signé le 8 Avril 1904. Je vendrai la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et la bâtisse qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Arabella et Hurst et les Avenues Nashville et St Charles, connu comme îlet No 60, le dit lot est désigné par le numéro 3, sur un plan de D M. Brosnan, voyer de ville, daté le 4 mai, 1887, et annexé à l'acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, de la date du 12 septembre 1887, de J. M. Bonner à Mme E. D. Pilcher, et ledit lot mesurant 45 3 3 de face à la rue Arabella sur 120 de profondeur, avec une largeur dans le fond de 45 1 6 et ledit lot commençant à une distance de 89 10 6 de l'encoignure de la rue Hurst. Les améliorations sont connues comme No 1516 rue Arabella

2. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Howard et Freret, lequel dit lot est désigné par le numéro 7, et le dit lot par le numéro 20, et le dit lot mesurant 25 de face à la rue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de 120

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, et payer pour les actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire; un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.
Propriété Foncières et Placements. Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.
Branch K Miller, avocat.
16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

Will. J. Morgan.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur, bureau 331 rue Carondelet.

Cottage simple No 535 rue Dorgenois, à l'encan.

Succession d'Allen G. Goins.

No 53,757—Division C—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 30 mars 1904 et adressé à Will. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Dorgenois, les avenues Broad et Tulane et la rue Gravier, désigné par le numéro quarante sur un plan de P. A. D'Hémécourt, de la date du 10 juillet 189 , et annexé à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire, à la date du 28 octobre 1891, d'après lequel ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dorgenois sur deux cent quarante et un pieds un pouce et deux lignes de profondeur.

Les améliorations consistant en un cottage simple, hangar, écurie, etc., d'après le plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et les clauses coutumières de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1904 déposant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et payant pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire.
WILL. J. MORGAN, Encanteur,
bureau 331 rue Carondelet.
Walter L. Gleason, avocat.
3 av—3 10 17 24—mai 1 8 10

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de receveur, $10,000 de bijoux, marchandises de fantaisie, avec salesmen vitrines, etc. No 72.764 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, div. B.

PAR STROUDBACK & STERN— Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 10 mai, 1904, à 11 heures a. m., et continuant chaque jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu, sur les lieux, No 933 rue du Canal, entre les rues Dauphine et Bourgogne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de cour signé le 27 avril 1904, par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir Le contenu entier et les installations du magasin bien connu de la "Bourgeois Optical Co". Conditions: comptant, pas de limite. JACQUES BECK, receveur. Henry L. Lazarus, avocat pour le receveur.
29 avril 29—mai 1 8 10.

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot rue Lapeyrouse.

En vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 avril 1904, in re succession de Jules Lapène, dossier No 26.797, il sera vendu à l'encan JEUDI, le 19 mai 1904, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne—

Un lot de terre (No 32), dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois et l'allée Rousselin, mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 125 11' 4" de profondeur.

Conditions—Comptant; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904.

ALBERT PAUL, Encanteur,
336 rue Carondelet.
17 av—17 24—mai 1 8 15 19

E. Randolph Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Propriété des Quatrième et Sixième Districts.

Cinq lots de valeur pour bâtir. Les plus beaux offerts cette saison, formant le coin des rues

BROADWAY et CARROLLTON

—AUSSI—

Le magasin substantiel en briques à deux étages

Nos 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas à l'angle de la rue Sixième.

JEUDI, 19 MAI 1904, à midi,

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

In Re Succession de J. Ward Gurley.

No 71.168—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 13 avril 1904, et adressé à E. Randolph Gurley, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique JEUDI le 19 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

1° Cinq certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut (maintenant Andubon) et Carrollton et les avenues Broadway et St Charles, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 34 de l'îlet No 67 sur un plan lithographié dont il est question dans l'acte de vente ci après mentionné lesdits lots de terre mesurant d'après ledit plan comme suit, à savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 chacun 30 pieds de face à l'avenue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No 34 mesurant 30 pieds de face à la rue Carrollton sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Broadway et de la rue Carrollton, et le lot No 34 contigu et étant borné du côté vers l'avenue Broadway par lesdits lots 1, 2, 3 et 4, acquis le 24 mai 1881 enregistrés dans le livre du bureau des transferts, 118, folio 572

2° Un certain lot de terre et améliorations dans le quatrième district. Le lot No 9, au fr. l'îlet No 13 dans l'îlet No 13 (ou No 22) borné par les rues Sixième, Septième, Fulton ou St Thomas et Levée ou Tchoupitoulas et mesurant en mesure américaine comme suit: 55 pieds 8 pouces sur la rue Levée ou Tchoupitoulas, 122 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Sixième, 54 pieds 5 pouces de largeur dans le fond et 110 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté supérieur en divisant du lot No 8, acquis le 12 mai 1888, enregistré dans le livre du bureau des transferts No 120, folio 800.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques bien construite à deux étages, désignée par les Nos municipaux 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas, à l'angle de la rue Sixième et est divisée au rez-de-chaussée en deux magasins. Le tout bien situé à proximité du commerce d'exportation et du Belt Track de l'Ill. Central R R

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billets du vendeur garantis par les clauses usuelles de sécurité et portant sept pour cent d'intérêt par an. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904 et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant ———, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur,
727 rue Commune.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateurs.

Charles J. Hauer
vs
Louis R. Meustier.

No 72.703—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J Spear, Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido—LUNDI, le 16 mai 1904, à 11 heures A. M. il sera vendu sur les lieux 734 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 27 avril 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu des dits lieux consistant en partie de meubles de bureau, coffre fort en fer, éventails électriques, installations de gaz, carte géographique, échelles à extension, fourneaux à gazoline pour plombier, "stocks", meules pompe alimentaire, étau Armstrong, "sets of mounds", outils pour emballage, tuyaux souterrains, vieux plomb, vieux cuivre, globes, "piping closet tanks", roue emery, tuyaux, ustensils, réservoir doublé en porcelaine, et autres articles trop nombreux à mentionner et d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur l'adjudication.
5 mai—5 8 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale

DE CHOIX,

Encoignure des rues Canal et Front.

SUCCESSION DE

PEREGRINO AVENDANO.

No 61 515—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, 11 mai 1904, à midi, il sera vendu à l'encan à leur Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 avril 1904, la propriété décrite qui suit:

Un lot de terre avec les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Canal ou Commune 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond, 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée. Les améliorations comprennent un magasin à trois étages en briques. La propriété est vendue sujet au bail expirant le 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de sept pour cent par an de la date de l'adjudication; lesdits billets devant être garantis par privilèges du vendeur et toutes autres garanties usuelles contenues dans les actes de vente et d'hypothèques, incluant 5 pour cent pour frais d'avocat, en cas de procès, les taxes de 1904 doivent être assumées par l'acheteur au-dessus et en plus du prix de l'achat, et devra déposer dix pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire public, aux frais de l'acheteur.
Denègre, Blair et Denègre, avocats.
10 av—10 17 24—mai 1 8 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un "Ten-Pin Alley" (Jeu de Quilles), Meubles de Bureau, Cash Register, etc.

De Soto Building Co. Limited vs W. T. Hicks et T. J. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72.447 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 11 mai 1904, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au rez de chaussée des lieux Nos 225, 227 et 229 rue Baronne—

Tout et particulièrement les installations, paraphernalia, balles, etc., d'un "Ten Pin Alley" (6 alleys). Aussi un lot de meubles de bureau, divers etc., d'après l'inventaire enregistré.

Un Cash Register.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H B McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Farrar Jonas & Kruttschnitt, avocats pour la plaignante.
30 avril—30—mai 1 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Granulateur et Accessoires de Valeur, etc.

Bodenheimer and Brother vs Drewes and Harvey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70.434—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 9 mai 1904, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 3011 rue Nord Peters.

Une machine à granuler ou granulateur, ensemble avec toutes les courroies, poulies et autres installations, etc., là-dessus y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Clegg & Quintero, avocats pour les plaignants. 28 avril—28—mai 4 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Cinquième District,

Portant le No municipal 423 rue Webster.

John McGuire vs Margaret Durgin, femme de Charles Durgin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,124 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, communément connu comme Alger, dans l'îlet borné par les rues Webster, Wagner (autrefois Washington), Alix et Eliza et connu comme l'îlet No 73, ledit lot est désigné comme lot No 7 et mesure trente-un pieds neuf pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de cent vingt-deux pieds huit pouces et trois lignes sur le côté du lot No 6 et cent vingt-deux pieds sept pouces et six lignes sur le côté du lot No 8. Acquis par la défenderesse par achat de John McGuire, d'après acte pardevant R. P. Upton, notaire, le 17 août 1899. (Titre enregistré dans le Bureau des Aliénations, livre 174, fol 635.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
T. B. Walker, avocat pour le plaignant.
23 avril—23 25 29—mai 6 13 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une machine et bouilloire, accessoires, etc

Simon Gumbel vs Daniel Edwards

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 045—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 16 mai 1904 aux heures fixées ci-dessous de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Sur les lieux, 1305 rue du Canal, à 10:30 heures A. M.

Une machine, 1 bouilloire perpendiculaire et accessoires, 2 citernes, 1 lot de machines à buanderie tuyaux, fers à repasser divers, etc., d'après l'inventaire.

II. Dans mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, à 11:30 heures A. M.

Un lot de meubles, chaudières articles de chimie, savon, divers, etc., d'après l'inventaire

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions — Comptant sur les lieux.
H. B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Sanders & Gurley, avocats.
5mai—5 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif, Lundi, 6 juin 1904, du remorqueur "Lionel G", etc.

C. J. Miller versus G. L. Breland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 257—En vertu d'un ordre de vente en date du 28 avril 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 6 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le remorqueur "Lionel G", ensemble avec tous ses palans, appareils, meubles, installations, dépendances, etc., tel qu'il est maintenant dans le chantier de radoub (Dry Dock) de McLellan, dans McLellanville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, presque vis à vis des Casernes des Etats-Unis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John Alonso Woodville, avocat pour le plaignant.
5mai—5 12 19 26—juin 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de lots de terre de valeur du Deuxième District.

S. D. Moody and Company Limited vs Young Pelican Mutual Benevolent Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60.657—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Lopez, Salcedo et la Promenade Carondelet, étant les lots Nos un et deux faisant face à la rue Lopez, mesurant ensemble cinquante et un pieds trois pouces et trois lignes plus ou moins de façade à la rue Lopez sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds dix pouces; et le lot No dix faisant face à la rue Salcedo mesurant trente cinq pieds plus ou moins de façade à la rue Salcedo sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds dix pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.
29 avril—29 30—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée du Cinquième District

L. C. Spencer vs L. Brocard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,993—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Elmira, les rues ... ladite portion de terre est composée de tout le lot No 19 et de la moitié contigue du lot No vingt dudit îlet, et mesurant quarante sept pieds quatre et demie pouces de face à l'avenue Elmira sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm Andrew Collins, avocat pour le plaignant. 2 av—2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District

Portant les Nos municipaux 618 et 620 rue Clara, entre les rues Poydras et Lafayette.

Mlle Elizabeth Dougherty vs Mme Rosaline Kelly, femme de John P. Cousins, et Joseph M. Cousins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72,473—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Magnolia et Clara, désigné par le No 14 sur un plan fait par L. H. Pilié, daté le 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure américaine trente pieds de face à la rue Clara sur cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions— Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S Hero, avocat pour la plaignante
2 avril—2 8 15 22 29—mai 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edward Watson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,4?3—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary D. Watson, Bernard McCloskey et Charles Palfrey, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey et Benedict, avocats. 28 av—28—mai 2 7

Succession de Jean M. Bernichon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 72,916—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Milhas, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. J. Meral, avocat. 28 avril—28—mai 2 7

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

Mardi, le 17 mai 1904

Succession de John Strate

No 72.367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. D.

La Plus Grande Occasion d'Acquérir

LES

Propriétés de Plus Grandes Valeurs

—DU—

DISTRICT "TENDERLOIN"

Nos 213-15 rue N. Bassin (entre les rues Iberville et Bienville.

Louée $150.00 par mois.

Nos 1211-13 rue Iberville (entre les rues Bassin et Franklin).

Louée pour environ $125.00 par mois.

L'encoignure des rues Iberville et Franklin, bornée par les rues Bienville et Bassin.

Louée pour environ $125.00 par mois.

La propriété ci-dessus est connue comme 1215-19 Iberville et 206-08 Franklin.

Si vous désirez un Revenu, comme un Placement en Propriétés Foncières, vous feriez bien de vous renseigner au sujet des Propriétés ci-dessus

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—MARDI, le 17 mai 1904 — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. W. B. Sommerville juge, daté et signé le 11 avril 1904, et à moi adressé, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Bassin, N. Franklin et Bienville, et désigné comme lot No 1 sur un plan ou devis d'arpentage ... Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ledit lot de terre mesurant 32' de face à la rue Bassin sur une profondeur de 83' 4" et 6''' entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Iberville [autrefois Douane], Bassin, N. Franklin et Bienville, désigné comme le lot No 3, sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ou devis, ledit lot de terre mesurant 37' 4" 5''' de face à la rue Iberville [anciennement Douane] sur une profondeur sur la ligne de côté du lot No 2, de 41' 8" et une profondeur sur la ligne de côté près de la rue Bassin, de 42' 5" et une largeur dans le fond de 15' 0" et de là 9' 4" et 5'''.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Iberville [anciennement Douane], Bassin, N. Franklin et Bienville, désigné comme lot numéro 2 sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ledit lot de terre mesurant 24' 10" et 2''' de face à la rue Iberville (anciennement Douane) sur une profondeur et façade à la rue Franklin de 106' 6" et 7''' et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de 41' 6" 0''', de là s'élargissant sur une ligne interrompue 18' 9" 3''' (9' 4" 5''' et 9' 4" et 6''') et de là une deuxième profondeur de 32' 1" et 7''', quand ledit lot s'élargit 2' 0" et a une troisième profondeur de 32' et une largeur sur la ligne du fond 44' 6" et 6'''.

Ledit plan d'Edgar Pilié, voyer, des propriétés ci dessus décrites est annexé à un inventaire fait par Robert J. Maloney, notaire public, dans la succession ci-dessus, le 21 mars 1904, et peut être inspecté au bureau dudit notaire, No 137 rue Carondelet (Gallier Court).

Conditions—Un moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre, et endossé par, lui portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses usuelles de sécurités 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère, les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1904, les actes de vente devant être passés pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
No 846 rue Commune.
N. B.—Un dépôt de 10 0|0 doit être fait au moment de l'adjudication par l'acquéreur
Robert J. Maloney, M. R. ..., avocats.
16avril—16 17 24—mai 1 8 1? 17

E. A. ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

698 rue Gravier!